

P

**Mon
forfait
artisan**





Mon forfait artisan à l'horodateur

Comment ça marche ?

Je m'enregistre auprès de Brest'Park pour être reconnu par l'horodateur (voir modalités au dos).

Je vais à l'horodateur le plus proche et j'appuie sur le clavier pour le réveiller.

- 1** J'appuie sur **1**
« payer mon stationnement ».
 - 2** Je renseigne ma plaque d'immatriculation pour m'identifier.
Je valide avec le bouton vert ✓
Je suis reconnu comme pouvant bénéficier du forfait artisan.
 - 3** Je choisis « Artisan » pour le forfait artisan.
 - 4** En fonction du mode de paiement choisi, je sélectionne la durée souhaitée :
- Par carte bancaire**
J'appuie sur les boutons **+** et **-** pour modifier la durée : de 4h30 à 6 jours.
La date et l'heure de fin du forfait s'affiche.
Je valide avec le bouton vert ✓
- Par pièces**
J'insère les pièces et l'heure et la date de fin du forfait s'affiche.
Je valide avec le bouton vert ✓
- 5** Mon véhicule est enregistré sur la durée payée.

	ZONE ORANGE	ZONE VERTE
Forfait 4h30 (demi-journée)	4 €	4 €
Forfait 8h (journée)	8 €	4,50 €
Forfait 2 jours	16 €	9 €
Forfait 3 jours	24 €	13,50 €
Forfait 4 jours	32 €	18 €
Forfait 5 jours	40 €	22,50 €
Forfait 6 jours	48 €	27 €



Mon forfait artisan sur **2** applications mobiles !

& flowbird.
easypark

Comment ça marche ?

Après m'être enregistré auprès de Brest'Park pour pouvoir bénéficier du forfait (voir modalités au dos), je télécharge, au choix, l'une des 2 applications gratuites sur mon smartphone. Ensuite, je suis les instructions pour créer mon compte.



Je sélectionne le n° d'immatriculation de mon véhicule.



Je valide ma zone (verte ou orange), aidé par la géolocalisation.



Je choisis la durée de mon stationnement : soit au tarif standard, soit au forfait Artisan.



Après avoir arrêté mon stationnement, j'obtiens automatiquement mon reçu.

Besoin d'aide ?

flowbird.

Tel : 0800 250 030

Mail : support@flowbird.fr

easypark

Tel : 09 77 55 99 99

Mail : serviceclient@easypark.net



Mon forfait artisan

Pour la constitution du dossier, les pièces suivantes sont à transmettre par mail à justificatifs-forfait@brestaim.fr ou par courrier à Brest'Park.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- ▶ La copie de la carte grise du véhicule au nom de la société ou de l'artisan.
- ▶ L'attestation d'assurance « véhicule à usage professionnel » au nom de la société ou de l'artisan.
- ▶ Le contrat de location du véhicule (au nom de la société ou de l'artisan) en cas de véhicule de location.
- ▶ Un extrait Kbis (RCS) ou D1 (répertoire des métiers) de moins de 3 mois précisant le code activité (APRM).
- ▶ Une attestation sur l'honneur signée par le gérant de l'entreprise s'engageant à :

- Utiliser les véhicules déclarés à titre uniquement professionnel.

- Communiquer immédiatement à Brest'Park toute cession de véhicule déclaré.

Une fois le dossier validé vous avez accès au forfait artisan sur les horodateurs ou via les applications Flowbird et Easypark pour le stationnement sur la voie publique.



brest'Park

Les services de Brest'Park vous accueillent du lundi au vendredi
9h - 12h
13h30 - 18h

43A rue Branda
BP 91039 - 29210 Brest Cedex 1
02 98 00 96 20
brest-park@brestaim.fr
www.brest-park.fr